

COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE
Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal
Séance du 01.09.2011

Présents : Joël Riguelle, *Bourgmestre-Président*;

Jean-Marie Colot, Benoît Schoonbroodt, Peter Decabooter, Michaël Vander Mynsbrugge, Marc Vande Weyer, Monique Dupont, Vincent Riga, *Échevins*;
Arie De Smedt, Anne-Marie Stroobants, Marc Hermans, Agnès Vanden Bremt, Stéphane Tellier, Karine Molineaux-Loobuyck, Christian Boucq, Marie Kunsch, Marc Ghilbert, Abdallah Jouglaf, André Chalmagne, Carine Dehaen-Cackebeke, Roland Van den Eynde, Fatiha Metioui-Amazou, Alfonsine M'buzi, Christel Hendricx, Viviane Vandooren, *Conseillers*;
Philippe Rossignol, *Secrétaire communal*.

Excusés : Nadine De Buck, Abdellatif Mesky, *Conseillers*.

Objet : Comptes annuels – Exercice 2010

LE CONSEIL,

Vu la Nouvelle Loi Communale, art. 117 et art. 238 à 242 ;
Vu l'Arrêté Royal du 2 août 1990 portant le règlement général de la comptabilité communale, art. 72 à 79 ;
Vu la Circulaire du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale du 28 janvier 2011 relative à la clôture et à l'élaboration des comptes communaux de l'exercice 2010 (CIRC 2010/9) ;

DECIDE par 21 voix oui et 4 voix non:

d'arrêter les comptes annuels de l'exercice 2010.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Par ordonnance:
Le Secrétaire communal,
(s) Philippe Rossignol

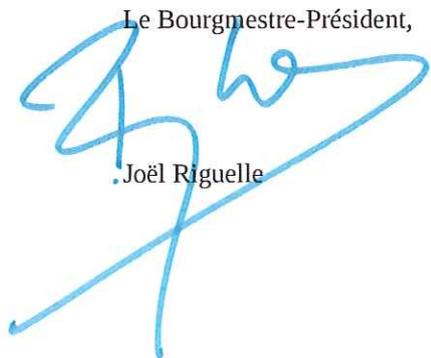
Le Bourgmestre-Président,
(s) Joël Riguelle

Par ordonnance:
Le Secrétaire communal,

Pour copie conforme.


Philippe Rossignol

Le Bourgmestre-Président,


Joël Riguelle